

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN CONSULTANT INDIVIDUEL

EXPERT FINANCIER SENIOR AUPRES DE LA BOAD

Projet : Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau - Financement additionnel (ROGEAP)

Titre : **Expert Financier Senior auprès de la BOAD**

Type de contrat : Contrat individuel

Lieu d'affectation : Lomé, Togo et/ou basé à domicile (selon les restrictions COVID-19)

Durée de l'affectation : 1 an renouvelable pour un total de 5 ans maximum

1. Contexte du projet

Le projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP) vise à accroître l'accès aux services d'électricité durables dans les quinze pays membres de la CEDEAO et dans quatre pays supplémentaires (à savoir le Cameroun, le Tchad, la Mauritanie et la République centrafricaine) pour les ménages, les entreprises et, dans certains cas, les établissements publics de santé et d'éducation dans le cadre d'un programme pilote.

Si l'Afrique subsaharienne souffre d'un manque d'accès à des services d'électricité fiables, ce déficit est plus prononcé dans la région de l'Afrique occidentale et centrale, en particulier dans des pays comme la République centrafricaine (RCA), le Tchad, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Niger et la Sierra Leone. En outre, l'accès des ménages à l'électricité varie considérablement entre les zones urbaines et rurales. Sur une population de 406 millions de personnes dans les 19 pays du projet, on estime que 208 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité, dont environ 70 % vivent dans des zones rurales. Sur la base de l'évaluation du marché hors réseau de 2018, le taux moyen d'électrification rurale se situait autour de 18 %, tandis que celui de huit pays - Burkina Faso, Tchad, RCA, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie et Niger - est inférieur à 5 %. L'amélioration de l'accès à l'énergie, en particulier pour les groupes marginalisés et défavorisés et les régions en retard, est essentielle pour parvenir à un développement durable et inclusif et réduire la pauvreté.

Les systèmes solaires autonomes représentent un marché potentiel important en Afrique occidentale et centrale. Actuellement, moins de 3 % de la région est desservie par des systèmes solaires autonomes, soit l'équivalent d'environ 5 millions de consommateurs. L'évaluation du marché réalisée en 2018 a identifié qu'environ 31 millions de ménages pourraient être électrifiés à l'aide de systèmes solaires autonomes en Afrique occidentale et centrale. La valeur potentielle du marché solaire domestique est estimée à environ 6,6 milliards de dollars US. L'évaluation a également identifié environ 800 000 établissements d'enseignement et de soins de santé qui pourraient être électrifiés avec des systèmes solaires autonomes, avec une estimation d'investissement de 1,5 milliard de dollars US. En outre, la part de la population rurale desservie par des sources d'énergie renouvelables décentralisées telles que les mini-réseaux et les systèmes autonomes devrait atteindre 22 % d'ici 2020 et 25 % d'ici 2030.

L'adoption des systèmes solaires autonomes en Afrique occidentale et centrale se heurte à plusieurs obstacles du côté de l'offre. Ces obstacles découlent de l'impression que le marché de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est fragmenté, ce qui implique que de nombreux pays ont une population réduite et dispersée ; le manque de politiques et d'environnements réglementaires appropriés ; l'absence d'écosystèmes de soutien pour l'industrie solaire ; un accès limité au financement ; et le manque d'informations claires sur la demande et les segments de clientèle. En outre, la région n'a pas encore bénéficié de manière significative des technologies solaires photo voltaïques (PV) innovantes et des modèles commerciaux perturbateurs, tels que le système PAYGO (Pay-As-You-Go), par rapport à l'Afrique de l'Est.

La promotion de l'électrification à l'aide de systèmes solaires autonomes nécessite une approche régionale harmonisée. Il s'agit d'établir un écosystème favorable aux entreprises afin d'attirer les investissements du secteur privé pour fournir de l'électricité aux personnes non raccordées au réseau, y compris les ménages dirigés par des femmes, de manière décentralisée. Les projets financés par la Banque mondiale dans la région Afrique avec des composants solaires autonomes ont adopté une approche basée sur le marché, mise en œuvre par le secteur privé, pour fournir l'accès à l'électricité aux populations.

Le projet comporte deux composantes principales : **La composante 1** s'est concentrée sur le développement d'un marché régional en établissant un environnement commercial favorable et en fournissant un soutien au renforcement des capacités techniques et financières aux entrepreneurs solaires dans 19 pays du projet. **La composante 2** vise à faciliter l'accès au financement pour les entreprises de systèmes solaires autonomes par le biais d'une ligne de crédit et la mise en place d'un mécanisme de garantie pour les CFI éligibles situés dans huit pays membres de l'UEMOA.

La CEDEAO sera l'agence d'exécution de la composante 1, tandis que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) sera l'agence d'exécution de la composante 2. A cet effet, une Unité d'Exécution du Projet (UEP) sera créée au sein de la Commission de la CEDEAO. En outre, le projet dispose d'un Secrétariat du Comité de Pilotage comprenant un personnel de la CEDEAO et de la BOAD.

La BOAD recrute un Expert Financier Senior en tant que membre du secrétariat du Comité de Pilotage.

2. Etendue de la mission et responsabilités

L'Expert financier Senior pour la BOAD participera à la prospection et à la sensibilisation des CFI, notamment les banques commerciales, les sociétés de crédit-bail, les fonds d'emprunt et les institutions de microfinance (IMF). L'expert effectuera également une pré-évaluation de l'éligibilité des entités pour le financement du projet ROGEAP par la BOAD. L'expert est membre du secrétariat du Comité de pilotage, et rendra compte directement au Directeur du Département des Entreprises et des Institutions Financières de la BOAD. L'expert travaillera en étroite collaboration avec le Comité de pilotage et l'équipe ROGEAP de la Banque mondiale pour faciliter la clarification et assurer une coordination efficace entre les différentes parties prenantes.

3. Missions et résultats attendus

Les tâches spécifiques de l'Expert sont les suivantes

- Aider à l'identification des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des fonds d'emprunt et des institutions de microfinance (IMF) souhaitant participer au ROGEAP ;
- évaluer la viabilité financière et organisationnelle des entités pour lesquelles le financement de la Banque est demandé ;
- identifier les conditions qui favoriseront la réussite de ces projets ;
- fournir tout élément pertinent permettant à la BOAD de décider ultérieurement de son financement ;
- d'autres tâches ad hoc relevant de son domaine de compétence et pouvant lui être confiées par ses supérieurs (directeur, chef de division, chef de mission) ;
- participer aux réunions internes relatives à la présélection des projets qui lui sont confiés au sein du comité de présélection interne ;
- contribuer au suivi de la mise en œuvre des projets au sein de la BOAD ;
- En matière de prospection : sur la base des manifestations d'intérêt recueillies, l'Expert se penchera sur les points suivants pour assurer une mise en œuvre efficace du ROGEAP :
 - participer à des missions de prospection ;
 - évaluer toutes les questions relatives à l'organisation, la gestion et la situation financière des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des fonds de créances et des IMF ;
 - identifier les faiblesses des CFI et recommander le renforcement des capacités nécessaire ou à inclure dans les termes et conditions du prêt pour s'assurer qu'elles sont traitées de manière adéquate ;
 - évaluer les systèmes de gestion des risques environnementaux et sociaux des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des fonds d'emprunt et des IMF conformément aux exigences de la BOAD ;
 - rédiger toutes les parties techniques du rapport de prospection et des fiches de présentation du projet pour les soumettre au comité interne de présélection.
- En ce qui concerne l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités, l'expert doit:
 - évaluer, en collaboration avec les experts techniques et environnementaux de la CEDEAO et de la BOAD, le mécanisme d'évaluation des projets des FCI, y compris les projets d'énergie solaire renouvelable, afin d'identifier, le cas échéant, les besoins en matière de renforcement des capacités financières, techniques, environnementales, de genre et d'établissement de rapports pendant les phases de mise en œuvre ou d'exploitation du projet ;
 - Proposer, suite à l'évaluation, un plan de renforcement des capacités entièrement chiffré par FCI pour leur participation effective à la mise en œuvre du projet.

4. Résultats attendus et livrables

Le consultant fournira les livrables suivants :

- Des rapports trimestriels et annuels en français et en anglais de l'avancement du projet de mise en œuvre ; ces rapports seront soumis à la BOAD pour approbation, puis soumis au Comité de pilotage et à la Banque mondiale pour approbation ;
- Rapport après chaque mission ;
- A la fin du contrat, l'Expert devra produire un rapport de sa mission.

5. Qualification et expérience

(a) Principales qualifications et expérience :

- i. Expert financier principal ayant une expérience avérée dans l'analyse technique et financière des entreprises du secteur privé ;
- ii. au moins un master en finance, en administration des affaires ou dans un domaine équivalent/connexes ;
- iii. au moins 15 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 10 ans dans le développement, l'évaluation et le suivi de projets du secteur financier dans les pays de l'UEMOA ;
- iv. une connaissance avancée de la réglementation actualisée des FCI dans les pays de l'UEMOA ;

(b) Autres aptitudes et compétences requises sont notamment :

- v. Solides compétences en matière de planification, d'organisation et de gestion du temps et capacité à gérer des tâches multiples ;
- vi. Capacité à être membre d'une équipe pluridisciplinaire, à fournir des conseils et à recommander des actions ;
- vii. Compétence dans la préparation et la présentation de rapports professionnels et de documents analytiques ;
- viii. Connaissance approfondie de l'informatique (Excel et Word en particulier) ;
- ix. Capacité de communication en lecture, à l'oral et à l'écrit, en anglais et en français. La capacité à communiquer en portugais peut constituer un avantage ;
- x. Excellentes compétences interpersonnelles et de communication, capacité à gérer les relations avec les partenaires du développement, à travailler sous pression et à traiter des questions politiquement et culturellement sensibles.

Les citoyens des Etats membres de la CEDEAO sont particulièrement encouragés à postuler pour ce poste.

6. Durée et lieu d'affectation

Le Consultant sera initialement engagé pour un an. A l'expiration de cette période, en fonction de sa performance, il/elle pourra être engagé(e) pour un maximum de 4 années supplémentaires en fonction de la disponibilité des fonds. La prolongation de la durée des services sera soumise à l'approbation de la BOAD, du Comité de pilotage et de la Banque mondiale.

Les services seront fournis à la BOAD. Il est attendu du Consultant qu'il soit disponible à temps plein.

Des voyages à l'intérieur et à l'extérieur du pays seront nécessaires et la BOAD sera responsable de fournir au Consultant des billets d'avion aller-retour et des indemnités journalières pour toute mission sur le terrain entreprise dans le cadre de son travail, conformément à la pratique en vigueur à la BOAD. Toutes ces dépenses éligibles seront remboursées par la composante 1A du projet.